



## SOREL-TRACY

### Règles à suivre sur les patinoires extérieures et anneaux de glace de la Ville de Sorel-Tracy COVID-19

PATINOIRES DE QUARTIER CARRÉ ROYAL PATINOIRES CITOYENNES	INFORMATIONS
CAPACITÉ	Aucune capacité maximale sur les surfaces glacées mais les usagers doivent respecter <b>2 m de distanciation</b> .
CHALET DE SERVICES	Les chalets seront accessibles pour les utilisateurs en <b>respectant les mesures sanitaires</b> (lavage des mains, port du masque et distanciation sociale de 2 m.)
	Les places disponibles par chalets de services seront calculées afin de faire respecter la <b>capacité maximale de ceux-ci à 50%</b> .
	Le chalet de services devra être utilisé <b>seulement pour les salles de bain ou pour mettre les patins</b> .  <b>Pas de flânage !</b>
PRÊT DE MATÉRIEL	Du matériel pourra être prêté aux utilisateurs (support à patinage, pelles, etc.). Les équipements prêtés seront désinfectés entre les différentes utilisations.
CONSIGNES SANITAIRES	Le port du masque sur la patinoire extérieure est <b>fortement recommandé, mais non obligatoire</b> . Le cache-cou et le foulard peuvent être reconnus comme étant des masques sur la patinoire extérieure.
	Le cache-cou et le foulard ne sont pas reconnus comme étant des masques dans le chalet de services.
AUTRES	Les préposés aux patinoires ne pourront pas aider les utilisateurs (enfants) à attacher leurs patins et ce, afin de respecter les différentes règles de distanciation.